



NOTRE PROGRAMME POUR PLAISIR

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR PLAISIR AVEC GILLES BOMBARD

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

LISTE DE GAUCHE POPULAIRE ET ÉCOLOGISTE SOUTENUE
PAR LA FRANCE INSOUMISE, LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
ET DES MILITANTS PLAISIROIS ASSOCIATIFS ET ENGAGÉS





PLAISIROISES, PLAISIROIS,

Depuis plusieurs mois déjà, mon équipe et moi-même allons à votre rencontre devant les commerces, sur les marchés et en porte-à-porte afin d'**apporter un nouveau souffle pour Plaisir**.

Plaisirois depuis mon enfance, après avoir grandi, étudié et travaillé dans la ville, c'est ici que je regarde notre avenir.

Comme beaucoup d'entre vous, je partage le même constat : la ville mérite mieux que l'ambiance délétère qui règne au conseil municipal. Les habitants de Plaisir ont été victimes de nombreuses erreurs ces dernières années, que ce soit en matière d'urbanisme ou de fermetures d'écoles. Ils souffrent d'une manière générale d'un manque d'écoute.

Nombreux sont les citoyens engagés et les habitants sans étiquette partisane à nous avoir rejoints dans

notre campagne au mois de juin dernier. Leur énergie, leur expérience et leurs valeurs seront très précieuses pour **changer la vie de notre commune**.

À travers mon expérience syndicale, j'ai appris à construire une réponse collective au service de l'intérêt général et vous pourrez compter sur notre équipe pour utiliser l'argent public au service de celles et ceux qui en ont vraiment besoin.

Aujourd'hui, nous vous proposons **un projet collectif, notre engagement citoyen et notre détermination** à apporter un nouveau souffle pour Plaisir.

Plaisir mérite une équipe qui porte **des valeurs de justice sociale, d'écologie et de démocratie participative**. Plaisir mérite un avenir où chacun a sa place, où personne n'est laissé de côté.

Avec vous, pour vous, je serai un maire de terrain, un maire qui agit, un maire qui écoute. Et surtout, un maire qui rassemble.

Gilles BOMBARD

Tête de liste

Un Nouveau Souffle pour Plaisir

1. ÉCOLE, JEUNESSE

- **CANTINE GRATUITE, BIO ET LOCALE.**
- **STOP** aux fermetures d'écoles.
- **DES ÉDUCATEURS AUPRÈS DES JEUNES**
en journée et en soirée.

2. DÉMOCRATIE LOCALE

- Pas de grands travaux **SANS CONCERTATION.**
- Des ateliers dans chaque quartier
pour **REVOIR LE SCHÉMA DE CIRCULATION.**
- Des commissions extra-municipales
OUVERTES AUX HABITANTS pour les associer
au **À LA GESTION DE LA COMMUNE AU QUOTIDIEN.**

3. UNE MAIRIE AU SERVICE DE TOUS

- Création du **STATUT COMMUNAL DE PARENT ISOLÉ**
pour accéder à des droits spécifiques.
- **SERVICE MUNICIPAL "DÉMARCHES ET RÉCLAMATIONS"**
pour accompagner les habitants et habitantes dans
toutes les péripéties de la vie.

LA COMMUNE, ÉCHELON FONDAMENTAL DE LA DÉMOCRATIE

Contre la tendance à la création de grosses entités impersonnelles, éloignées des habitants, nous voulons revaloriser l'échelon communal comme lieu pertinent de la démocratie locale fondée sur l'intervention populaire permanente.

- **Nous mettrons en place des commissions extra-municipales** avec des élus et des habitants et habitantes pour traiter des sujets majeurs de la commune : scolaire et périscolaire, petite enfance...
- Nous assurerons des permanences dans chaque quartier de manière tournante tout au long du mandat pour être au plus près des habitants et habitantes.
- Nous ouvrirons aux habitants et habitantes un temps de questions lors de chaque conseil municipal.
- Nous installerons des panneaux d'expression libre et mettrons à disposition un réseau de salles accessibles gratuitement en semaine et les week-ends pour les associations, syndicats et partis politiques, y compris hors périodes électorales.
- **Nous consulterons les habitantes et les habitants** en organisant une votation citoyenne sur les grands sujets communaux, ouverte au plus de 16 ans dont le conseil municipal s'engagera à respecter le résultat, sous réserve de l'atteinte d'un quorum de participation.
- Nous instaurerons un **référendum d'initiative citoyenne municipal** (dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat – sous réserve d'une participation minimale – dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitants et habitantes est constituée) afin de rendre aux habitants et habitantes leur droit d'intervention populaire.
- Nous pérenniserons l'Assemblée Citoyenne de Plaisir.

DES ÉLUS EXEMPLAIRES

Les collectivités locales sont l'échelon le plus touché par les risques d'atteintes à la probité, notamment dans le cadre de l'octroi de subventions et de la gestion des marchés publics et des délégations de service public (DSP). Mener une politique anti-corruption favorisera la confiance dans les élus et leurs actions permettant l'accroissement de l'intérêt et de la participation citoyenne aux affaires communes.

- Nous établirons un Code de conduite anti-corruption avec un groupe de personnes extérieures à l'administration exerçant le rôle de référent déontologue.
- Nous instaurerons un **plafond aux indemnités de maire** : pas plus de trois fois le salaire de l'agent le moins payé à temps plein.
- Nous publierons **chaque année un état des frais de représentation des élus**. Nous refuserons cadeaux, gratifications, avantages en nature de toutes sortes venant d'entreprises.



LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Face à la crise écologique et climatique, une action locale précise et ciblée est urgente. Les communes jouent un rôle crucial, les collectivités locales ayant des leviers d'action sur 50 % des émissions de gaz à effet de serre de leur territoire, selon l'ADEME. Nous mènerons une véritable communication de changement reposant sur 4 étapes : faire connaître, faire comprendre, faire adhérer puis faire s'impliquer.

- Nous établirons un **état des lieux communal de l'empreinte écologique et climatique** durant la première année de mandat : un état des lieux des sources d'émissions de gaz à effet de serre, des pollutions, de la production de déchets, de l'état de la biodiversité et de l'artificialisation des terres sur le territoire communal.
- Nous créerons une **délégation à la condition animale**.
- Nous ajouterons des **clauses environnementales** (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) aux grands achats municipaux ou intercommunaux.
- Nous fixerons comme objectif la réduction importante de la consommation d'énergie ainsi que la protection contre la chaleur lors de chaque rénovation de bâtiments publics comme par exemple les écoles.
- Nous poursuivrons le développement du réseau de chaleur urbain permis par la combustion des déchets mais voulons aussi nous appuyer sur le potentiel des énergies renouvelables.
- Nous développerons l'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement : montage de dossiers, recherche de subventions...
- Nous mettrons à disposition les moyens publics (mise à disposition de locaux, soutien financier, monnaie locale, systèmes d'échange locaux...) pour le **développement des AMAP, des marchés paysans et des magasins de producteurs, d'épiceries coopératives** permettant la commercialisation des productions locales.
- Les événements organisés par la commune devront viser le « Zéro déchet ».
- Nous développerons les zones de fauchage tardif et créerons un « référent mare » pour préserver la biodiversité.
- Nous sensibiliserons tous les agents et les élus à la problématique du changement climatique.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il faut s'adapter à une nouvelle ère. Le réchauffement climatique accentue la fréquence et l'intensité des canicules, affectant fortement la santé publique, notamment en milieu urbain où les surfaces bétonnées amplifient l'effet d'îlot de chaleur. Deux fois plus de vagues de chaleur sont à prévoir d'ici 2050 en France.

- Nous mettrons en place un plan canicule local recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables.
- Nous mettrons en place un plan de développement des îlots de fraîcheur végétaux contre les effets des canicules.
- **Nous sanctuarisons les espaces naturels et agricoles.** Nous établirons un plan de renaturation d'une partie des sols pour lutter contre les inondations et les ruissellements.



UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉMANCIPATION

L'école est le pilier de la République : elle forme des citoyens et citoyennes libres. Elle prépare le futur de la nation.

- Nous arrêterons les fermetures d'écoles plaisiroises, pour **maintenir des écoles à taille humaine**.
- Nous recréerons une Commission Scolaire et périscolaire rassemblant tous les acteurs : directrices, agents, délégués de parents...
- Nous maintiendrons la présence d'une ATSEM par classe de maternelle.
- Nous mettrons en place la **gratuité de la cantine scolaire avec une augmentation de l'alimentation bio** et labellisée en bannissant les produits industriels ultra-transformés et en intégrant un critère de bien-être animal. Nous **réduirons le délai pour s'inscrire ou se désinscrire de la cantine**.
- Nous sortirons de la dépendance aux groupes de restauration privés en proposant aux communes voisines la **création d'une cuisine centrale publique** pour approvisionner les cantines scolaires.
- Nous allouerons à tous les élèves de l'école élémentaire une dotation standard de fournitures scolaires gratuites.
- Nous développerons « les cours oasis » dans les écoles : végétalisation, zones à l'abri, « coins calmes », jeux adaptés.
- Nous nous assurerons de la présence d'un Dossier Technique Amiante complet et mis à jour pour chaque école plaisiroise et procéderons au désamiantage de l'École Pergaud à la Mare aux Saules répertoriée sur urgence-amiante-ecoles.fr.
- Nous garantirons la formation des ATSEM et des animateurs au handicap et aux enjeux liés aux discriminations.
- Nous créerons un poste de Référent de parcours de l'enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap qui assurera le lien entre l'institution scolaire, les acteurs du soin et les familles.



UNE MAIRIE AU SERVICE DES HABITANTS

La mairie ne doit pas être une institution administrative froide mais l'incarnation de la vie collective des habitants et habitantes.

- Nous décréterons un **moratoire sur la numérisation des services municipaux** : nous voulons remettre des humains en face des usagers.
- Nous mettrons fin au recours systématique à des prestataires privés pour les missions de la Municipalité : espaces verts, ... Nous stopperons la saignée des effectifs des agents municipaux (divisés par deux depuis 2001).
- Nous créerons un **service municipal « Démarches et Réclamations »** : une équipe d'assistantes sociales, juristes, spécialistes... qui accompagne vos démarches (accès aux droits, dossier MDPH, ...) et vos contestations/ réclamations (réclamation bancaire suite à une arnaque, contestation de factures d'eau, de charges abusives...).
- Nous aiderons la Maison Calypso à trouver des fonds pour pérenniser et développer ses activités. Nous proposerons la construction d'un foyer d'hébergement d'urgence sécurisé pour femmes et enfants victimes de violence.
- Nous transformerons les centres municipaux en Maison de quartier actives, proposant des activités à toutes les générations.
- Nous ouvrirons la restauration scolaire aux retraités.
- La mairie financera la Formation Premiers Secours Citoyen (ex PSC 1) de 100 Plaisirois par an.
- Pour améliorer l'accessibilité, nous renforcerons la Commission communale d'accessibilité de Plaisir en la dotant de moyens humains suffisants pour répondre à toutes les sollicitations.
- Nous mettrons en place une tarification sociale et progressive pour les concessions funéraires du cimetière.
- Nous nous assurerons de l'accessibilité de toutes les communications de la Municipalité (langage facile à lire et à comprendre, sous titrage, Langue des Signes Française, version audio, usage du braille).
- Nous créerons un « **statut communal de parent isolé** » avec une **Carte municipale famille monoparentale** afin de permettre à des parents isolés d'avoir accès plus facilement à des droits, notamment pour le logement, la santé, les modes de garde, les séjours de répit.
- Tous les ans, nous organiserons une **journée municipale de lutte contre le harcèlement**, parce que le harcèlement ne se déroule pas qu'à l'école.



SANTÉ

Ce sujet est la préoccupation première des habitants et habitantes. La commune de Plaisir compte 65,7% de médecins généralistes de moins que la moyenne nationale (Insee 2023) et a été classée en zone d'intervention prioritaire (ZIP+) par l'ARS (Agence régionale de santé). Tout miser sur l'initiative privée s'est révélé être un échec. La municipalité doit remettre en avant le principe de service public de la santé.

- Nous proposerons des formations régulières ouvertes à tous pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi permettre aux parents de repérer des signes avant-coureurs de fragilité pour leurs enfants, qu'ils s'agissent de l'entrée dans la consommation ou dans les trafics.
- Nous programmerons l'**ouverture d'un Centre municipal de santé** avec des professionnels conventionnés qui proposeront des soins **sans dépassements d'honoraires**. Cette Maison pourra être alimentée en médecins généralistes grâce à une Bourse pour les étudiants en médecine de l'UVSQ avec engagement d'installation d'au moins 5 ans dans la commune.
- Nous exigerons le remplacement des 1 828 mètres de canalisations d'eau en amiante-ciment présentes dans le quartier des Saules, remplacement préconisé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail au nom du principe de précaution.
- Nous favoriserons l'intervention d'un « Bus prévention santé » avec passages réguliers dans les quartiers pour des dépistages, de la prévention nutrition, des tests d'audition ou de mémoire.

LOGEMENT

Augmentation des prix de l'immobilier, propriété immobilière mal répartie, charges locatives qui explosent..., le logement est un poste de dépenses lourd dans le budget des ménages. Les communes sont en première ligne face à l'explosion de la « bombe sociale » de la crise du logement. Les maires ont un pouvoir en matière de construction de logement et de peuplement : la Municipalité doit s'assurer que tous les habitants et habitantes puissent avoir un logement digne et agir pour limiter les phénomènes de spéculation.

- L'attribution des logements relevant de la Municipalité sera réalisée par un groupe d'élus de la majorité et de l'opposition selon une grille claire de critères pour refuser tout clientélisme. Nous systématiserons l'anonymisation des dossiers qui passent en commission d'attribution.
- Nous ferons la **chasse à l'habitat insalubre** : la municipalité exigera des bailleurs le respect de leurs devoirs et accompagnera les copropriétés en difficulté.
- Nous nous inscrirons dans le plan ministériel Zero logement vacant.
- Nous demanderons aux bailleurs sociaux présents sur la Ville la **mise aux normes handicap de bâtiments dans chaque résidence de la ville**.
- Nous faciliterons l'organisation des locataires : prêt de salle et aide juridique intégrée à notre service municipal « Démarches et réclamations ».
- Toute éventuelle nouvelle construction devra respecter des critères écologiques et comporter **30 % de logements sociaux afin d'assurer une mixité sociale** et permettre un parcours résidentiel à tous les ménages plaisirois.



URBANISME ET CADRE DE VIE

Stop à la densification de Plaisir qui a provoqué l'engorgement que nous connaissons tous. Les espaces naturels doivent être sanctuarisés : aucun espace vert ou agricole ne devra être urbanisé.

- Nous reverrons l'urbanisme autour de la mairie pour **doter Plaisir d'un vrai centre-ville** en retissant un lien entre le parc, la mairie, la poste et le marché.
- Nous élaborerons un **schéma de circulation grâce à des ateliers par quartier pour améliorer la fluidité**. Ce schéma permettra l'adaptation de la voirie qui n'est pas du tout prévue aujourd'hui pour les piétons, les vélos et les personnes à mobilité réduite. Les itinéraires seront sécurisés pour les personnes aveugles et malvoyantes.
- Ces travaux permettront le déploiement d'itinéraires cyclables sécurisés et la mise en place de zones apaisées : réduction de la vitesse, piétonisation partielle...
- Nous déploierons un plan de mobilité visant à encourager les déplacements en vélo pour les trajets domicile-travail (le vélo ne représente qu'1 % des trajets des Plaisirois actuellement).
- Nous proposerons des parcelles pour l'installation de jardins familiaux et de jardins partagés.
- Nous travaillerons avec IDF Mobilités à une meilleure desserte de la commune par le réseau de bus : fréquence de passage plus élevée et davantage de lignes.
Nous défendrons au conseil communautaire de SQY la **gratuité permanente du réseau de bus de SQY pour les moins de 25 ans** et la gratuité pour tous en heures creuses (de 10h à 16h et de 20h à la fin du service).
- Nous accompagnerons les commerçants pour aménager l'accessibilité de leurs locaux.
- Nous nous assurerons que tous les lieux dépendant de la mairie seront référencés de manière complète sur la plateforme collaborative gouvernemental : acceslibre.beta.gouv.fr.
Nous demanderons à tous les lieux privés accueillant du public d'en faire de même.
- **Nous interdirons toute nouvelle implantation ou extension de grandes surfaces commerciales.**



CULTURE ET SPORT

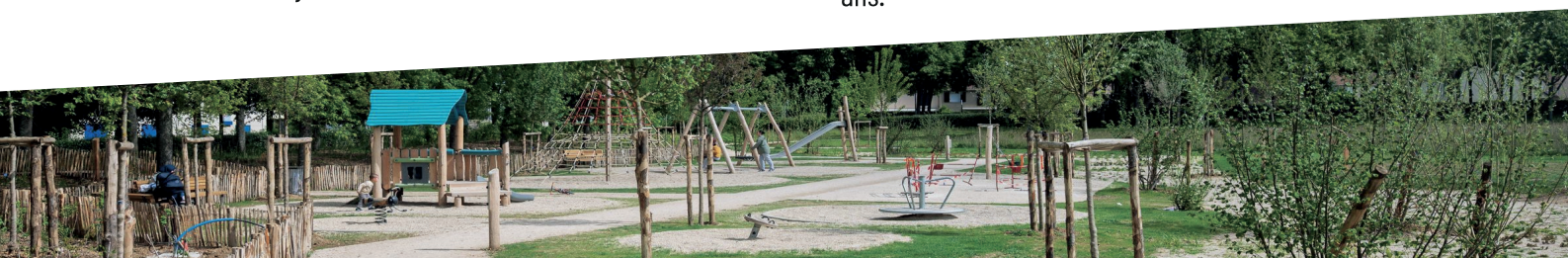
Se former et se cultiver n'est pas l'apanage d'une petite minorité mais le droit de la société entière. La pratique du sport est un droit de chacun et un facteur d'épanouissement humain. L'égalité de tous devant la culture et la pratique sportive implique une intervention publique forte

- Nous créerons une **vraie médiathèque à Plaisir**, avec un nombre d'agents suffisant pour un service public de proximité.
- Les équipements culturels de la ville doivent proposer de **vrais tarifs réduits pour les Plaisirois** pour attirer tous les publics aux spectacles, événements et ateliers proposés.
- L'espace Coluche doit, en plus de sa programmation, être un espace ouvert aux acteurs associatifs culturels de la commune. La Clé des Champs doit être rendue à sa vocation d'accueillir en toute liberté l'expression culturelle des jeunes dans toute sa diversité.
- Nous élargirons les **horaires d'ouverture des équipements sportifs**.
- Nous renforcerons les passerelles entre les lieux culturels ou associations culturelles et sportives et les écoles pour des interventions en milieu scolaire.
- Nous créerons un Office municipal des sports, instance qui rassemble l'ensemble des acteurs du monde sportif pour construire une politique sportive cohérente et organiser des événements sportifs fédérateurs.
- Nous y attirerons les associations d'handisport en leur offrant toutes les facilités et en devenant partenaire du Comité départemental Handisport des Yvelines.

ENFANCE, JEUNESSE

La priorité de notre mandat. Du nourrisson au jeune adulte : la municipalité sera au service des enfants et de la jeunesse.

- Nous créerons une Commission Petite enfance regroupant tous les acteurs du secteur avec des représentants des parents.
- Face à une offre de garde privée coûteuse, pléthorique et difficilement lisible, nous donnerons un nouvel élan à la Crèche familiale, fierté historique de Plaisir mise à mal par la majorité sortante.
Une crèche familiale ce sont les avantages des assistantes maternelles (des professionnelles au rapport privilégié et personnalisé avec l'enfant) avec les avantages de la structure collective (un encadrement par une équipe pluridisciplinaire : une directrice éducatrice de jeunes enfants, une directrice adjointe infirmière, une éducatrice de jeunes enfants et une secrétaire).
- Nous rétablirons de vrais séjours-vacances à tarif accessible.
- Nous recruterons des éducateurs présents en extérieur et dans les maisons de quartier.
- Nous expérimenterons **l'ouverture d'équipements publics en soirée pour les jeunes et les associations** (gymnases, maisons de quartier, etc.).
- Nous mettrons en place un **Conseil des jeunes qui pourra décider d'investissements en faveur de la jeunesse plaisiroise à travers un budget participatif**. Les votations citoyennes qui seront proposées sur les grands sujets communaux seront ouvertes au vote dès 16 ans.



EMPLOI

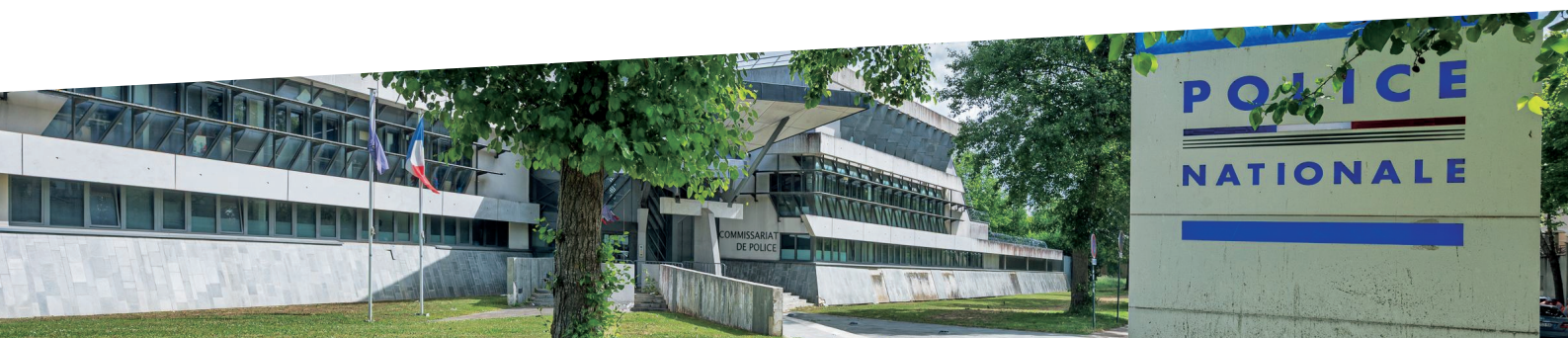
Dans une ville où chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail, nous affirmons un engagement fort en faveur de l'emploi durable et de la justice sociale. Nous agissons pour ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles aux habitants et habitantes et renforcer les droits de celles et ceux qui font vivre les services publics chaque jour.

- Nous engagerons la commune dans l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».
- Nous lutterons contre la précarité des agents municipaux en mettant en place des plans de titularisation, d'éradication du temps partiel subi et des négociations salariales internes.
- Nous initierons l'embauche par SQY d'un spécialiste en reprise d'entreprise pour accompagner et soutenir les salariés pour la reprise d'entreprises, notamment en SCOP.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Vivre en paix et en sécurité est un droit fondamental de toute personne : il n'y a ni égalité ni émancipation pour celui qui est soumis à la violence et à la coercition physique ou morale, mais la sécurité ne se limite pas à la répression qui est elle-même une violence. Nous défendons la principe d'un service public de la tranquillité publique fondée sur une présence humaine à l'action complémentaire des médiateurs et éducateurs que nous déploieront dans les quartiers.

- Nous recentrerons la police municipale sur ses missions : elle ne doit pas se substituer à la police nationale. Elle n'est ni une police d'intervention, ni une police d'enquête. Elle est une police administrative qui contrôle l'application des arrêtés du maire. **La police municipale doit être une police de proximité qui assure une présence bienveillante** et un contact quotidien avec les habitants, par exemple en sécurisant l'accès aux écoles. Pour ces missions, nos policiers municipaux n'ont pas besoin d'être dotés d'armes létales.
- Les agents seront formés au traitement des situations de Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et sensibilisés aux stéréotypes, préjugés et discriminations.
- Nous établirons un plan local pour mieux réguler la circulation des trottinettes électriques.
- **Nous maintiendrons la situation actuelle concernant la vidéosurveillance.** Tout nouveau plan de déploiement serait trop coûteux et pour une efficacité non démontrée. Nous misons sur l'humain, la proximité et la prévention plutôt que sur la technologie pour assurer une tranquillité publique.
- Nous proposerons des formations au collège et au lycée via des agents municipaux ou des associations pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi sur les techniques des dealers pour faire entrer les plus jeunes dans les trafics et les contraindre à y rester (corruption, menace, etc.).
- **Nous embaucherons des médiateurs** (scolaire, de rue, de jour et de nuit).



La loi oblige la municipalité de Plaisir à déléguer la gestion de certains sujets à SQY. La Communauté d'agglomération de SQY est dirigée par des élus des 12 communes. Les élus de notre liste fédérés avec les élus d'autres communes* défendront un certain nombre de mesures qui auront un impact important sur la vie des Plaisirois :

* Nous défendrons ce programme au conseil communautaire avec les élus des listes "Trappes Populaire", "l'Union Populaire et Ecologique pour Guyancourt" et "Montigny Solidarité" qui ont adopté le même programme intercommunal.

LA GESTION DE L'EAU À PLAISIR

● LA DISTRIBUTION (DEPUIS LE FORAGE JUSQU'AUX ROBINETS)

Nous veillerons au respect de ses obligations par l'entreprise privée qui sera désignée pour distribuer l'eau sur le territoire de la commune.

Nous demanderons un plan d'investissement pour renouveler le réseau de canalisations de la commune qui a été délaissé ces dernières années (taux de renouvellement annuel de 0,4 % quand il faudrait au moins 1%) avec priorité au remplacement des canalisations en amiante situées à la Mare aux Saules.

Nous préparerons un passage en Régie publique dans l'avenir.

● ASSAINISSEMENT (DU LOGEMENT AU REJET DANS LA NATURE APRÈS PASSAGE EN STATION D'ÉPURATION)

Nous mettrons en place une Régie Publique de l'assainissement pour les 3 stations d'épuration gérées par SQY (dont celle de Plaisir qui traite l'eau de presque tous les Plaisirois-es et celle d'Élancourt qui traite l'eau du quartier de la Mare aux Saules). Les contrats actuels arrivent à échéance en 2029.

● POURQUOI UNE RÉGIE PUBLIQUE PLUTÔT QU'UNE DÉLÉGATION À UNE ENTREPRISE PRIVÉE ?

Parce que la Régie publique est toujours moins chère : pas d'actionnaires à rémunérer, pas d'impôt sur les sociétés... tous les bénéfices sont réinvestis dans le service de l'eau.

Parce que la Régie publique est plus démocratique : les élu-es sont aux commandes, garant-es de l'intérêt général, elle permet l'implication des usager-es dans un service où le prix est défini annuellement.

→ **la Régie permet de grandes avancées :** un tarif progressif social et écologique (suppression de l'abonnement, prix symbolique des premiers m³ essentiels à la vie, renchérissement des m³ correspondant à une consommation excessive), taux de renouvellement des canalisations bien meilleur pour garantir l'accès à l'eau des générations futures...

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Nous développerons la gratuité du réseau de bus de Saint-Quentin-en-Yvelines : gratuité permanente pour les moins de 25 ans et gratuité pour tous en heures creuses (de 10h à 16h et de 20h à la fin du service).
- Nous étofferons le réseau avec de nouvelles lignes et en augmentant les fréquences notamment à la périphérie de SQY pas assez desservi aujourd'hui.



LES DÉCHETS

- Nous procéderons à l'augmentation du budget consacré à la **politique de réduction des déchets** : la commune de Plaisir doit être motrice d'une politique vers le « zéro déchet » qui réduira l'activité de l'incinérateur de Thiverval, source de nuisances. Les événements intercommunaux devront viser le zéro déchet.
- Nous encouragerons l'économie circulaire : ressourcerie, recyclerie, ateliers de réparation doivent se développer sur le territoire de chaque commune.
- Nous mettrons à disposition des emplacements pour les composteurs de quartier et nous recruterons des Maître-composteurs pour accompagner la gestion des composteurs de quartier.
- Nous engagerons une démarche vers les professionnels pour favoriser le réemploi des contenants et proposerons une charte de réduction des déchets à soumettre aux commerçants.

LA CULTURE, LA MÉDIATHÈQUE

- Nous remettrons la culture au cœur du projet intercommunal : retour des festivals, soutien aux événements culturels.
- Nous encouragerons le développement culturel de proximité : nous créerons une **vraie médiathèque à Plaisir**, avec un nombre d'agents suffisant pour un service public de proximité, à l'opposé de la disparition des agents organisée par la majorité saint-quentinoise actuelle.

LA PUBLICITÉ

- Nous interdirons les **panneaux numériques** qui constituent une pollution visuelle et un gouffre énergétique.
- Nous mettrons en place une politique de contrôle du respect des règles du **Règlement Local de Publicité Intercommunal** qui interdit les grands panneaux, la multiplication des pré-enseignes et oblige l'extinction des enseignes la nuit. Nous réviserons ce règlement pour y intégrer davantage les questions écologiques et le soutien aux petits commerces.

L'EMPLOI

- Nous embaucherons un spécialiste en reprise d'entreprise au niveau intercommunal pour accompagner et soutenir les salariés pour la reprise d'entreprises, notamment en SCOP.

SQY Nombre de conseillers communautaires: 64, répartis à proportion de la population + 1 siège par commune, total : 76
Coignières : 2 / Élancourt : 8 / Guyancourt : 9 / La Verrière : 2 / Les Clayes-sous-bois : 6 / Magny-les-hameaux : 3 / Maurepas : 7 / Montigny-le-Bretonneux: 10 / Plaisir : 10 / Trappes : 11 / Villepreux : 4 / Voisins le Bretonneux : 4





VOTEZ les 15 et 22 mars pour **Un Nouveau Souffle pour Plaisir**

Plaisir mérite un avenir où **CHACUN A SA PLACE**

Une équipe municipale de terrain,
représentant **TOUS LES QUARTIERS** et **À L'ÉCOUTE DES HABITANTS**

Des valeurs de **JUSTICE SOCIALE**, d'**ÉCOLOGIE**
et de **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**



**Vous voulez contribuer à la victoire ?
Vous pouvez faire un don !**

PAR CHÈQUE

À l'adresse suivante :

Un nouveau Souffle pour Plaisir, BP 73 78330 Fontenay le Fleury
à l'ordre de **J. Teboul**, mandataire financier de **Gilles Bombard**.

Il est demandé au donateur de joindre un courrier mentionnant :
Nom, Prénom, Adresse, Nationalité, Numéro de téléphone et Adresse mail.

PAR VIREMENT

Pour recevoir les informations bancaires :

Adressez un mail à **donsbombard2026@gmail.com** ou
contactez le mandataire financier au **07 67 53 77 37**.

Rappel : Tout don donne droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.
Par exemple si vous donnez 100 euros vous pouvez déduire 66 euros de vos impôts.

Les mentions légales sont disponibles sur www.bombard2026.fr/soutenez-nous/

Rejoignez-nous :

www.bombard2026.fr

gillesbombard2026@gmail.com

